

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 janvier 2012

EXÉCUTION DES PEINES - (n° 4112)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 29

présenté par  
M. Raimbourg  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE PREMIER**  
(*Annexe*)

À l'alinéa 11, après la première occurrence du mot :

« peines »,

insérer les mots :

« hormis les maisons d'arrêt ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Se justifie par son texte même.